

DEMANDE D'AUTORISATION DE RACCORDEMENT PROVISOIRE

au réseau d'assainissement

Pour les personnes physiques, merci de joindre obligatoirement une photocopie de la pièce d'identité.
Pour les personnes morales, merci de fournir une copie de l'extrait Kbis de moins de 3 mois.

Mme M. (Nom et Prénom du demandeur):

Personne morale représentée par

N° SIRET (14 chiffres) :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel :

agissant en sa qualité de propriétaire gérant locataire principal
de l'immeuble situé :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Lotissement : Parcelle : Lot n°:

sollicite une autorisation pour la mise en place d'un raccordement provisoire au réseau d'assainissement public y compris fermeture ultérieure du branchement. Il se déclare prêt à payer au **Service de Gestion Comptable STRASBOURG ET EUROMÉTROPOLE - 35 avenue des Vosges - CS 71022 - 67070 STRASBOURG CEDEX**, après réception de la facture, les frais afférents aux travaux. Les frais de pose de raccordement provisoire et de fermeture ultérieure du branchement feront l'objet d'un devis estimatif préalable avant toute exécution de travaux.

La signature de la présente déclaration par le demandeur ou son représentant dûment mandaté est le préalable indispensable à la réalisation des travaux.

Strasbourg, le

Signature du demandeur